

Faire poser des panneaux photovoltaïques, c'est valable ?

Je fais comment pour changer de complémentaire santé ?

On me refuse la résiliation du contrat d'entretien de ma chaudière, que faire ?

Des factures délirantes d'électricité ou de gaz : où m'adresser ?

Indécosa-CGT – association créée par la CGT et reconnue par l'Etat – est là pour vous aider à répondre aux questions de consommation auxquelles vous êtes confrontés tous les jours.

Tout adhérent de la CGT est membre de droit d'Indécosa-CGT

Outre le traitement de litiges individuels, l'action d'Indécosa-CGT s'articule directement autour des revendications portées par la CGT : défense et reconquête des services publics, promotion d'une consommation responsable dans le respect des droits fondamentaux de tous les salariés du monde...

Localement, les « **Brèves** » d'Indécosa-CGT vous fournissent des infos ponctuelles et vous alertent sur certains pièges ou certaines procédures.

Elles permettent de nous faire connaître : affichez-les et diffusez-les !

Nationalement, le bimestriel **IN-magazine** donne une analyse différente des problèmes de consommation, en prenant en compte le respect de tous les salariés et d'une logique sociale réelle.

S'abonner à IN-magazine, un acte militant !

L'abonnement à ce magazine donne les moyens à notre association d'exister puisque les subventions d'Etat diminuent constamment.

Tarif annuel de l'abonnement individuel : 20€
Prix au numéro : 4€
Les tarifs sont dégressifs pour plusieurs abonnements souscrits en même temps.

Contactez-nous !



Comment contacter INDECOSA-CGT en Seine-Maritime ?

A Rouen : 26 avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen Cedex

Tél : 02.35.58.88.53

Adresse internet : indecosa@cgt76.fr

Au Havre : Cercle Franklin, 119 cours de la République 76600 Le Havre

Tél (UL) : 02.35.25.39.75

Adresse internet : indecosalehavre@orange.fr

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail.
Cela peut permettre de répondre à votre question ou de commencer à traiter un litige !